

**Décision n° 2017-03 du 2 janvier 2017
portant nomination aux fonctions de responsabilité au sein de
la direction scientifique et technique et des relations européennes et internationales**

Le directeur général du Cerema,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment le 3° de l'article 9 ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-06 du 2 janvier 2014 fixant les principes concernant les décisions de nomination aux fonctions de responsabilité au sein du Cerema ;

Vu la décision n° 2014-93 du 14 janvier 2014 portant organisation de la direction scientifique et technique et des relations européennes et internationales et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction et des responsables du siège du Cerema ;

Vu la décision n° 2016-01 du 4 janvier 2016 fixant les responsabilités des membres du comité de direction du Cerema ;

Sur proposition du directeur scientifique et technique et des relations européennes et internationales ;

décide

Article 1

Sont nommés directeurs délégués au sein de la direction scientifique et technique et des relations européennes et internationales :

- Monsieur Franck Charmaison, directeur délégué aux relations européennes et internationales ;
- Monsieur David Chupin, directeur délégué à l'innovation et à la valorisation ;
- Madame Anne-Marie Duval, directrice déléguée à la recherche ;
- Monsieur Hubert Perrier est nommé directeur délégué à l'institut Carnot Cerema-Efficiences ;
- Monsieur Sylvain Petitet est nommé directeur de projet Valorisation et partenariats industriels.

Article 2

Madame Élisabeth Haza-Rozier est nommée chargée de mission Projets d'innovation structurants.

Article 3

Monsieur Joris Marrel est nommé chargé de mission Europe.

Article 4

La présente décision abroge la décision 2016-92 du 2 février 2016.

Article 5

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Bron, le 2 janvier 2017

Le directeur général

Signé

Bernard Larrouturou